

Relevé de notes

Numéro d'inventaire : 2025.0.490

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : "SEIPDEP" Sco. 504 V

Imprimeur : Duval Imp. Elbeuf

Période de création : 3e quart 20e siècle

Date de création : 1959-1960

Matériau(x) et technique(s) : papier cartonné | plume de métal

Description : Feuille en papier cartonné in folio beige pré-imprimée.

Mesures : hauteur : 24,5 cm ; largeur : 16 cm

Notes : Il s'agit du relevé de notes de l'élève Maryline Lemoine, scolarisée en classe de 10e A du cours élémentaire 1ère année à l'école des filles de Sartrouville (Jules Ferry) dirigée par Mme Huard, durant l'année scolaire 1959-1960. Hormis, l'identité de l'auteur, sont également renseignés sa date et son lieu de naissance et son adresse sur la première page. Les deuxième et troisième pages recensent les notes obtenues aux compositions des différentes matières, l'évaluation de la posture d'élève, les appréciations mensuelles et le visa des parents. En quatrième page est imprimé un extrait du Règlement intérieur de l'école signé par les représentants légaux.

Mots-clés : Bulletins de notes et carnets scolaires

Lieu(x) de création : Sartrouville

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : Non paginé

Commentaire pagination : 4 p.

Lieux : Sartrouville

ANNÉE SCOLAIRE 1959 -1960

COMMUNE de Sartrouville

ÉCOLE DE filles

Dirigée par M^{me} Huard

COURS élémentaire 1^{re} année

CLASSE -- 10^e A DIVISION

RELEVÉ DE NOTES

Nom de l'Élève : Lemoine

Prénoms : Maryline

Né le : 9-1-52, à Py (S. Mar)

Adresse : 19 bis rue de Verdun

SEI DEP
SCO. 504 V

012-0 D'VAL IMP. - EUREU - COL 31688

EXTRAIT du Règlement intérieur de l'École

L'école est ouverte le matin à 8^h15 heures, le soir à 13^h15
La classe du matin finit à 11^h30 heures, celle du soir à 16 heures. ³⁰
Aucun enfant ne peut sortir de l'école avant l'heure réglementaire, sauf en cas
d'urgence et avec une permission motivée de l'instituteur ou de l'institutrice.

Il est interdit aux Élèves :

De pénétrer dans les salles de classes pendant les récréations.
De toucher aux fenêtres, aux appareils de chauffage et d'éclairage, au matériel
et ustensiles d'enseignement.
D'apporter à l'école des objets inutiles, nuisibles ou dangereux.
De boire à la fontaine et de porter quoi que ce soit à la bouche.
De se tenir immobile au plein soleil ou pendant le froid.
De se livrer à des actes de brutalité, à des jeux violents, de jeter des pierres ou
projectiles, de grimper aux arbres, etc...

QUELQUES CONSEILS :

Soyez propres en toutes choses;
Soignez livres et cahiers, ils ont coûté cher;
Soyez polis avec vos maîtres, avec les étrangers, avec vos camarades;
Ayez de l'ordre et soyez exacts;
En cas d'accident ou de malaise — qu'il s'agisse de vous même ou d'un
camarade — prévenez immédiatement.

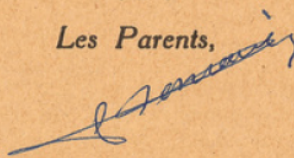
Enfin, n'oubliez jamais

que c'est POUR VOUS

que vous travaillez.

Vu :

Les Parents,



1025. 0. 490

